



Le 15 octobre 2018

Dossier de presse

Pour augmenter les chances de survie des victimes, les sapeurs-pompiers utilisent désormais l'application STAYING ALIVE. Elle permet à toutes personnes sensibilisées ou formées aux gestes de premiers secours d'intervenir avant l'arrivée des équipes d'urgence en cas d'arrêt cardiaque.



La signature du partenariat entre le SDIS55 et le Fonds pour le développement du Bon Samaritain le 30 novembre marquera le lancement de l'utilisation de l'application STAYING ALIVE pour les opérateurs du centre de traitement des appels d'urgence 18 et 112.

Une prise en charge plus précoce des arrêts cardiaques

En Meuse, deux personnes sont victimes par jour d'un arrêt cardiaque. En attendant l'arrivée des secours, les premières minutes sont pourtant cruciales ! En seulement 4 minutes le cerveau subit des dommages irréversibles.

STAYING ALIVE est une application gratuite qui permet de géolocaliser les défibrillateurs cardiaques et de recenser les personnes formées ou sensibilisées, capables d'agir en tant que premier intervenant pour augmenter les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque. Grâce à cette application, les opérateurs du centre de traitement de l'alerte peuvent désormais, en attendant l'arrivée des équipes d'urgence sur les lieux, d'alerter très rapidement des citoyens engagés, des « bons samaritains », afin de procéder à des premiers gestes de réanimations.

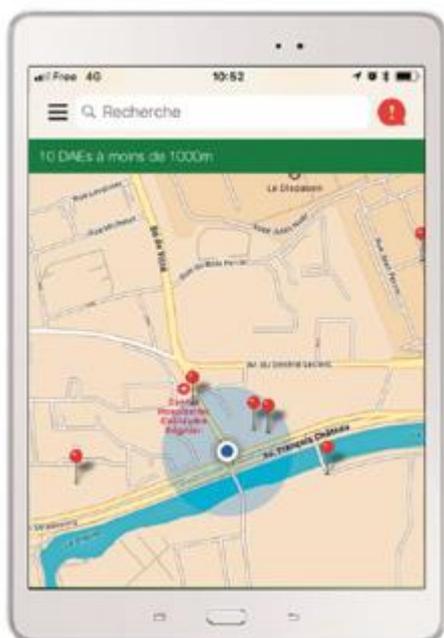
Le fonctionnement



L'application STAYING ALIVE permet de signaler la position de nouveaux défibrillateur et de les localiser sur un carte accessible également aux services d'urgence.

Si vous êtes enregistré comme « Bon Samaritain », vous offrez la possibilité aux opérateurs du CTA, via le 18 ou le 112, de vous solliciter

Comment je suis engagé en tant que « Bon Samaritain »



Si vous vous trouvez dans un périmètre proche d'une personne en arrêt cardiaque sur la voie publique ou dans un lieu public, vous recevrez via votre smartphone une notification d'alerte vous demandant si vous pouvez intervenir. Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez simplement rejeter la demande. En revanche, si vous pouvez intervenir, il suffit d'indiquer votre disponibilité en répondant positivement à la notification. Les sapeurs-pompiers en seront avertis et pourront vous contacter le cas échéant. Si vous n'êtes pas sollicité, vous recevrez un message indiquant qu'un autre bon samaritain est déjà engagé. Si vous êtes sollicité, vous avez accès à la localisation de l'intervention et des DAE à proximité via un plan.

Qui peut s'inscrire ?



Tout citoyen qui a validé la formation de 2h de sensibilisation aux premiers secours – Alerter Masser Défibriller – ou qui est titulaire du PSC1 (formation aux premiers secours de niveau 1). Un simple justificatif de votre formation suffit.



Avec l'application Staying Alive, vous pouvez :

- ✓ Vous identifier en tant que Bon Samaritain
- ✓ Localiser les défibrillateurs et en ajouter
- ✓ Apprendre les gestes qui sauvent
- ✓ Obtenir une aide à la réalisation du massage cardiaque

Comment s'inscrire ?

Il suffit de télécharger l'application gratuite STAYING ALIVE disponible sur Iphone ou Android. Elle permet de s'identifier en tant que « Bon Samaritain » et offre la possibilité aux sapeurs-pompiers (via le centre de traitement de l'alerte 18 - 112) de vous solliciter comme premier intervenant afin de procéder à des gestes de réanimation si vous vous trouvez dans le périmètre proche de l'accident.

Sachant qu'il faut en moyenne 13 minutes aux sapeurs-pompiers pour arriver sur le lieu d'une intervention, ces minutes sont cruciales.

Les chiffres sur l'arrêt cardiaque

LES CHIFFRES SUR L'ARRÊT CARDIAQUE

En France, près de **50 000** personnes décèdent chaque année d'un arrêt cardiaque. **7 fois sur 10**, ce type d'accident arrive en présence d'un témoin. Si aucun geste de réanimation n'est pratiqué, **4 minutes sans oxygène** suffisent au cerveau pour subir des lésions irréversibles.



Un appel immédiat aux services d'urgence, des gestes simples de réanimation et une défibrillation précoce permettent d'améliorer significativement les chances de survie sans séquelle.

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie.

Apprenez les gestes de premiers secours !

Avoir le geste peut sauver une vie ! Vous pouvez apprendre les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes en cas d'urgence. Alors pour protéger efficacement vos proches, optez pour cette bonne résolution !



La formation aux premiers secours : à quoi sert-elle ?

Le PSC1 (Prévention et secours Civique de niveau 1) est une formation simple et courte qui permet de connaître les bons réflexes en cas d'urgence : comment prévenir les secours, protéger la victime, lui apporter les premiers gestes d'aide ... En bref, elle permet de maîtriser les gestes qui sauvent.

C'est une formation avant tout pratique, ponctuée de mises en situation très réalistes. Avec cette approche, il vous sera possible de réaliser correctement les gestes qui sauvent et ce, dans toutes les situations de la vie courante.

Le programme comprend plusieurs modules : protection, alerte, étouffement, hémorragie, inconscience, « ne respire pas » et utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE), malaise, traumatismes.

Les associations agréées qui forment aux premiers secours

- L'union départementale des sapeurs-pompiers de la Meuse
- La croix rouge Française
- Fédération française de sauvetage et de secourisme
- La croix blanche
- Association départementale de la protection civile

Vous êtes formés au massage cardiaque Vous pouvez sauver une vie! Devenez Bon Samaritain

50 000 arrêts cardiaques par an en
France. Seulement 5% de survie

STAYING ALIVE

Alerte des bons samaritains et localisation des défibrillateurs

Objectif 40% :
20 000 vies
sauvées!

Téléchargez gratuitement
l'application **STAYING ALIVE**

Remplissez le formulaire
en fournissant l'attestation reçue lors de votre formation
Validez le formulaire et activez la géolocalisation

Les services de secours pourront alors vous alerter sur
votre smartphone si vous vous trouvez dans un rayon
proche d'une victime

Vous pourrez désactiver le service à tout moment
Et vous restez invisible tant que vous n'acceptez pas
l'alerte



bon-samaritain.org

STAYING ALIVE



DISPONIBLE SUR
Google play



Download on the
App Store

BON SAMARITAIN



- L'arrêt cardiaque touche 50.000 personnes chaque année en France.
- Le taux moyen de survie n'est que de 7,5%.
- Il faut agir dans les 4 premières minutes, or le délai moyen d'intervention des secours est supérieur à 10 minutes.

VOUS ÊTES FORMÉ AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ? VOUS POUVEZ SAUVER DES VIES

1

Téléchargez l'application **STAYING ALIVE**

L'application **STAYING ALIVE** fait le lien entre les services d'urgence et les **Bons Samaritains**. Elle permet de s'enregistrer et d'être alerté lorsqu'il y a une victime à proximité. L'application gratuite est disponible pour iPhone et Android.

2

Inscrivez-vous comme **BON SAMARITAIN**

Le **Bon Samaritain**, citoyen formé aux gestes de premiers secours, est alerté par les services d'urgences en cas d'arrêt cardiaque à proximité afin de porter secours à la victime, avant l'arrivée des professionnels de l'urgence.



www.bon-samaritain.org



BON SAMARITAIN



INSCRIPTION

L'inscription s'effectue via l'application **STAYING ALIVE** ou sur le site www.bon-samaritain.org.

Vous devez fournir :

- Vos informations personnelles (nom, tél, email...)
- Une photo d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'une formation aux premiers secours.

Vous recevrez un premier mail confirmant votre inscription et un second une fois votre profil validé.



PROTECTION DES DONNÉES

Votre position n'est connue que lorsque vous vous trouvez à proximité d'un arrêt cardiaque et qu'une recherche de Bons Samaritains est effectuée par les professionnels de l'urgence.

Les informations personnelles collectées font l'objet d'une déclaration CNIL (n°1854514). Elles ne sont en aucun cas communiquées à des tiers et ne sont utilisées que par les services d'urgence autorisés.



ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

L'environnement réglementaire protège le Bon Samaritain quelle que soit sa réponse.

• En cas de réponse favorable :

- Le Bon Samaritain n'est pas responsable des éventuels dommages, notamment corporels, qui résulteraient de son intervention, comme l'indique l'article 122-7 du code pénal.
- Le Bon Samaritain, qui accepte de participer à la chaîne de secours en répondant favorablement à l'alerte devient un collaborateur occasionnel du service public dès le moment où il y répond favorablement. Il peut obtenir réparation des éventuels dommages subis à l'occasion de cette collaboration.

• En cas de réponse négative :

- Le Bon Samaritain n'est qu'un intervenant de seconde ligne. Il ne constitue que l'une des options offertes au service de secours, lequel doit mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, « les moyens dont il dispose, les plus adaptés à la demande de secours ».
- Le service de secours avisé de sa réponse peut solliciter un ou plusieurs autres Bons Samaritains ou faire usage de tout autre moyen dont il dispose et qu'il jugerait utile de déployer.

Fonds de Dotation du Bon Samaritain - FDBS

Le FDBS est un organisme à but non lucratif dont la principale mission est le déploiement gratuit du Bon Samaritain en France.

Le Fonds a comme autres missions le soutien à la recherche médicale dans le domaine de l'arrêt cardiaque, ainsi que des actions de sensibilisation et de formation du grand public dans le domaine des gestes qui sauvent.

MÉCÉNAT

Le FDBS vit grâce aux dons des entreprises et des particuliers.

La Mutuelle Civile de la Défense (MCDef) - Groupe Klésia soutient le Fonds depuis sa création.



Pour nous soutenir ou en savoir plus sur nos actions, rendez-vous directement sur notre site :

www.bon-samaritain.org



Le Bon Samaritain
44, rue Escudier
92100 Boulogne Billancourt



+33 (0)1 81 89 77 99



www.bon-samaritain.org